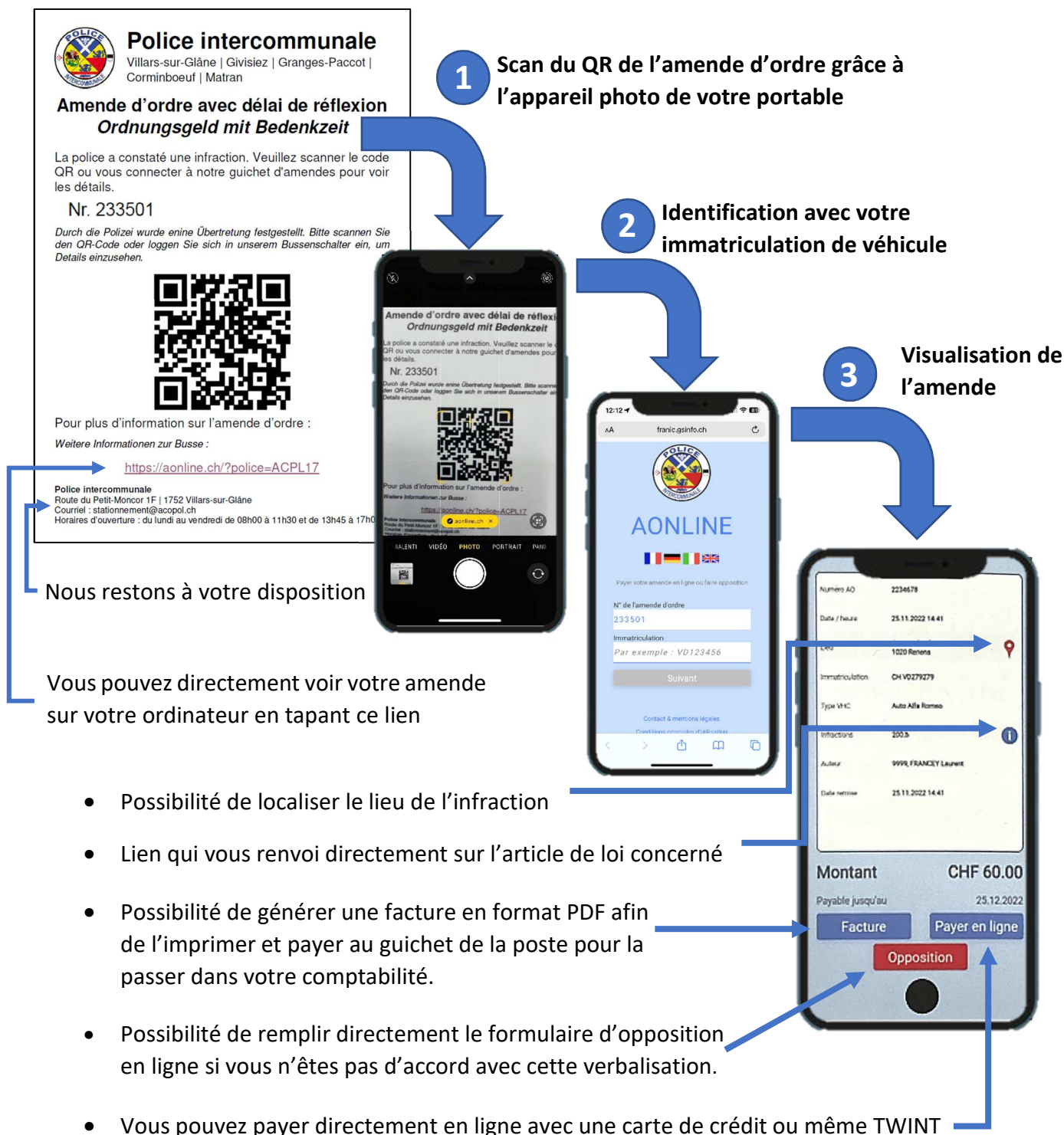


Nouvelle solution de paiement pour les amendes d'ordre.



Nous avons opté pour cette solution afin d'améliorer la transparence et proposer des solutions modernes pour nous contacter ou s'acquitter d'une amende d'ordre.

L'une de nos plus grandes préoccupations à l'élaboration de ce projet a été de trouver une solution pour nos aînés et les personnes qui ne sont pas informatisés. Nous avons donc décidé d'inscrire sur les bulletins nos coordonnées et nos heures d'ouvertures. Ainsi, nous restons également disponibles par courrier ou à notre guichet pour tous renseignements et au besoin, nous vous imprimerons volontiers et sans frais supplémentaire une facture papier.